

# Demande de dérogation pour la capture temporaire d'espèces protégées (amphibiens)



Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle  
Direction de l'Appui aux Territoires et de l'Environnement  
Service Patrimoine Naturel

## Dossier de présentation

Janvier 2020



Rédaction - contact :

M. Guillaume GODFROY  
Chargé de mission ENS - CD54  
ggodfroy@departement54.fr  
03 83 94 58 56

## **I. Identité du demandeur et finalités de la mise en place des opérations**

La présente demande de dérogation est formulée au nom du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, dont le siège se situe au 48, Esplanade Jacques Baudot, 54035 NANCY cedex, représenté par Monsieur Mathieu KLEIN, son Président.

Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle est compétent en matière de gestion écologique et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Le département compte 164 sites classés ENS, dont plus de la moitié fait l'objet de mesures spécifiques de préservation et de valorisation.

Sur 12 de ces espaces, la collectivité mène ces opérations sous sa propre maîtrise d'ouvrage, on parle alors de sites départementaux. Les autres sites actifs, dits locaux, sont gérés par des partenaires tels que des collectivités territoriales ou des associations, avec l'appui technique et financier du CD54.

Deux ENS départementaux et un ENS local présentent des populations particulièrement intéressantes d'amphibiens, qui sont néanmoins exposées à des risques de mortalité routière, à la sortie de l'hiver, lorsque les individus se déplacent en nombre pour rejoindre les milieux aquatiques propices à leur reproduction.

Au-delà de la sauvegarde des populations d'amphibiens vis-à-vis des risques d'écrasements, la présente demande de dérogation poursuit deux objectifs supplémentaires :

- La réalisation d'inventaires scientifiques permettant d'améliorer les connaissances quant à la diversité et aux dynamiques des populations d'amphibiens présentes ;
- L'organisation d'actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, à destination de publics principalement scolaires, mais également auprès de personnes en (ré)insertion professionnelle et du grand public.

## **II. Description des sites concernés**

L'ENS du Vallon de Bellefontaine se situe en limite directe de l'agglomération de Nancy. Le site du Vallon de la Moulaine se trouve quant à lui au Nord du département, à proximité de Longwy et de la frontière luxembourgeoise. Enfin, l'ENS des Coteaux de Vandeléville est localisé dans la frange Sud-Ouest du département (cf. fig. 1).

Les fiches descriptives fournies en annexe 1 synthétisent les principales caractéristiques environnementales et géographiques de ces 3 sites.

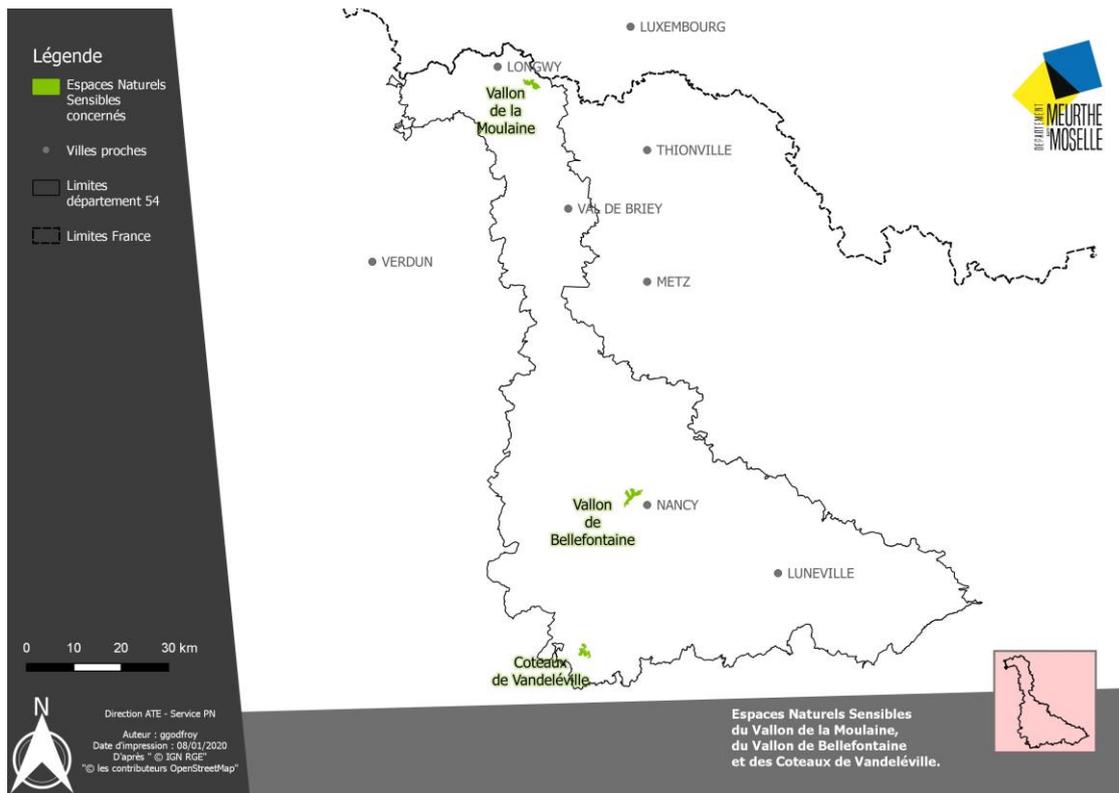


Fig. 1 : Localisation des ENS concernés au sein du département de Meurthe-et-Moselle

### III. Modalités d'interventions

Les animaux capturés manuellement dans les pièges (seaux) sont ensuite relâchés de l'autre côté de la voirie. Les seaux sont enterrés à ras du sol au pied de filets amovibles, le long de la route concernée.

Les manipulations d'amphibiens sont systématiquement effectuées par des personnes compétentes et qualifiées pour ce faire :

- Technicien environnement référent de l'opération (salarié du Département ou de la collectivité locale concernée) :
  - Compétent en matière de préservation des milieux naturels et des espèces inféodées ;
  - Formé à la reconnaissance des espèces d'amphibiens et à la préparation des opérations de ramassage.
- Autres agents départementaux : animatrice Natura 2000, éducateurs à l'environnement, chargés de mission ENS ...
  - Compétents en matière de préservation des milieux naturels et des espèces inféodées ;
  - Initiés ou formés à la reconnaissance et à la manipulation des amphibiens.
- Salariés de structures mandatées pour effectuer les suivis : bureaux d'études ou structures d'insertion assurant une prestation dans le cadre de l'opération amphibiens
  - Sélectionnés sur la base de leurs compétences et qualifications en matière de reconnaissance et de manipulation des amphibiens.

D'autres personnes pourront également être amenées à prendre part aux opérations de sauvegarde des amphibiens, à savoir des bénévoles ou des participants à des animations de sensibilisation à l'environnement.

Le cas échéant, ces personnes seront encadrées par un coordinateur, lequel :

- Disposera d'une liste nominative tenue à jour et consultable à tout moment ;
- Assurera leur initiation préalable :
  - o Aux techniques de ramassage,
  - o Aux règles de sécurité mises en place (en cas de ramassage le long d'une route à forte circulation),
  - o Aux précautions sanitaires (sensibilisation aux risques liés aux chytrides, prévention par utilisation de solutions de traitement telles que le *Virkon*®).

Dans le cas de figure des animations de sensibilisation à l'environnement, les publics présents seront très majoritairement amenés à observer plutôt qu'à manipuler.

Les modalités propres à chaque site pour la réalisation des opérations de sauvegarde des amphibiens sont décrites dans le tableau ci-dessous :

	<b>Vallon de Bellefontaine</b>	<b>Vallon de la Moulaine</b>	<b>Coteaux de Vandeléville</b>
Dispositif de capture	Filets et seaux	Filets et seaux	Filets et seaux
Implantation du dispositif	Cf. carte en annexe 2	Extrémité rue St-Eloi (Haucourt-Moulaine)	Cf. carte en annexe 2
Référent de l'opération au sein du CD54	Mme Verenne PENNERATH, 06 26 47 54 30, <a href="mailto:vpennerath@departement54.fr">vpennerath@departement54.fr</a>	M. Guillaume BEDNIK, 06 16 48 57 97, <a href="mailto:gbednik@departement54.fr">gbednik@departement54.fr</a>	Mme Muriel BALLIE, 03 83 22 27 87, <a href="mailto:mballie@departement54.fr">mballie@departement54.fr</a>
Coordinateur de l'opération selon les modalités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Régie départementale : Mme Verenne PENNERATH (CD54)</li> <li>- Régie municipale : M. Alain GRAVIER (Champigneulles)</li> <li>- Chantier bénévole : Mme Carole MAURICE et M. Alain GRAVIER (Champigneulles)</li> <li>- Prestation : personnel du bureau d'études mandaté</li> <li>- Animations scolaires : Mme Sandra BARROIS (CPIE Champenoux)</li> <li>- Animations grand public : Mme Maëlle KLEIN (Flore 54) et Mme Sandra BARROIS (CPIE Champenoux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Régie départementale : M. Guillaume BEDNIK (CD54)</li> <li>- Prestation : personnel du bureau d'études mandaté</li> <li>- Animations scolaires et grand public : Mme Sabine NESSUS et Mme Amandine PERICARD (CSFL, en sous-traitance du CPIE de Meuse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Régie départementale et chantiers bénévoles : M. David MICHEL (CD54)</li> </ul>

<p>Autres personnes pouvant être amenées à effectuer des manipulations</p> <p>(a minima en 2020, et potentiellement sur l'ensemble de la période de validité de la dérogation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CD54 :</li> <li>- M. Valentin KALAN</li> <li>- Mme Claire-Marie ROZAN</li> <li>- M. Guillaume GODFROY</li> <li>- M. Frédéric GOSSELIN</li> <li>- M. Lucas TISSERAND</li> <li>- M. François GUICHET</li> <li>- Mme Adrienne MANGIN</li> <li>- Mme Laetitia JACQUOT</li> <li>- Mme Laura GILLOT</li> <li>- M. Lucas DURAND</li> <li>- Mme Lisa MUROLO</li> <li>- Association Cultures et Partages <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Valérie BOFFIN</li> </ul> </li> <li>- CPIE de Champenoux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Edouard BAUDON</li> <li>- Mme Océane HUET</li> <li>- Mme Oriane JACQUET</li> <li>- M. Vincent MIENVILLE</li> <li>- Mme Delphine OUVRARD</li> <li>- Mme Lola RANSLANT</li> <li>- Mme Noémie TAUREL</li> <li>- M. Julien MARCHAND</li> </ul> </li> <li>- Bureau d'études Hirrus : <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Philippe AUBRY</li> <li>- M. Arnaud SPONGA</li> <li>- M. Guillaume CITOYEN</li> <li>- M. Sébastien GEORGEL</li> <li>- Mme Estelle MONARD</li> <li>- Mme Aurélie AUBRY</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CD54 :</li> <li>- Mme Justine JACQUIER-ROUX</li> <li>- Mme Claire-Marie ROZAN</li> <li>- M. Guillaume GODFROY</li> <li>- M. Matthieu BARRAT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CD54 :</li> <li>- Mme Pauline THEIS</li> <li>- Mme Claire-Marie ROZAN</li> <li>- Mme Muriel BALLIE</li> <li>- Mme Justine JACQUIER-ROUX</li> <li>- M. Virgile GODART</li> <li>- Association LOANA : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Louise FREY</li> <li>- Mme Justine MERZISEN</li> </ul> </li> <li>- Vigie de l'Eau : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Laetitia NORI</li> </ul> </li> <li>- Bénévoles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Frédéric GOSSELIN</li> <li>- M. et Mme CHATY</li> <li>- M. et Mme PICARD</li> <li>- Mme Marie-France MICHEL</li> <li>- Mme MANGIN</li> <li>- M. et Mme GAUTHIER-BOUCHARD</li> <li>- M. Thibaut PROTOIS</li> <li>- M. et Mme LOUIS</li> <li>- Mme BAROTTE</li> </ul> </li> </ul>
<p>Périodes d'intervention</p>	<p>Février-mars-avril (à titre indicatif : du 03/02 au 17/04 en 2020). Variable selon les conditions météorologiques.</p>	<p>Février-mars-avril. Variable selon les conditions météorologiques.</p>	<p>Février-mars-avril. Variable selon les conditions météorologiques.</p>
<p>Mesures complémentaires relatives à la circulation routière</p>	<p>RD199, route du Souvenir Français et rue du Pont des Vaches (Champigneulle) : fermeture nocturne pendant la durée de l'opération.</p>	<p>Extrémité de la rue St-Eloi (Haucourt-Moulaine) : aucune (risques négligeables pour les piétons).</p>	<p>RD127 : mise en place d'une circulation alternée par feux tricolores avec signalisation de chaussée rétrécie, interdiction de doubler et limitation à 50 km/h</p>

#### IV. Espèces d'amphibiens concernées

Chaque jour de l'opération et pour chacun des pièges (seaux), les individus ramassés sont systématiquement identifiés (espèce, sexe) et comptabilisés dans une base de données. Un exemple de tableau de recensement figure en annexe 3.

La réalisation d'un tel inventaire permet ainsi d'améliorer les connaissances quant à la diversité des populations d'amphibiens, à leurs évolutions respectives, et d'identifier d'éventuelles zones de passage préférentielles.

A titre d'information, le tableau ci-après synthétise les résultats de la campagne 2019 :

<b>Espèce</b>	<b>Vallon de Bellefontaine</b>	<b>Vallon de la Moulaine</b>	<b>Coteaux de Vandeléville</b>
Crapaud commun ( <i>Bufo bufo</i> )	18 609	3 721	734
Grenouille rousse ( <i>Rana temporaria</i> )	2 911	82	138
Salamandre tachetée ( <i>Salamandra salamandra</i> )	43	0	126
Triton palmé ( <i>Lissotriton helveticus</i> )	1 404	24	774
Triton alpestre ( <i>Ichthyosaura alpestris</i> )	15	1	364
Grenouille verte ( <i>Pelophylax lessonae</i> )	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>22 982</b>	<b>3 829</b>	<b>2 136</b>

## Annexe 1 : Fiches descriptives des 3 sites ENS



### Informations générales

**Description :** Le vallon de Bellefontaine se localise en bordure nord-ouest de l'agglomération nancéenne. Il est remarquable par sa qualité écologique et la diversité de ses milieux forestiers, assortis de sources et de ruisseaux, de plans d'eau artificiels et de zones humides.

**Autres inventaires / classements :**  
ZNIEFF : 410007492

**Communes concernées :** Champigneulle

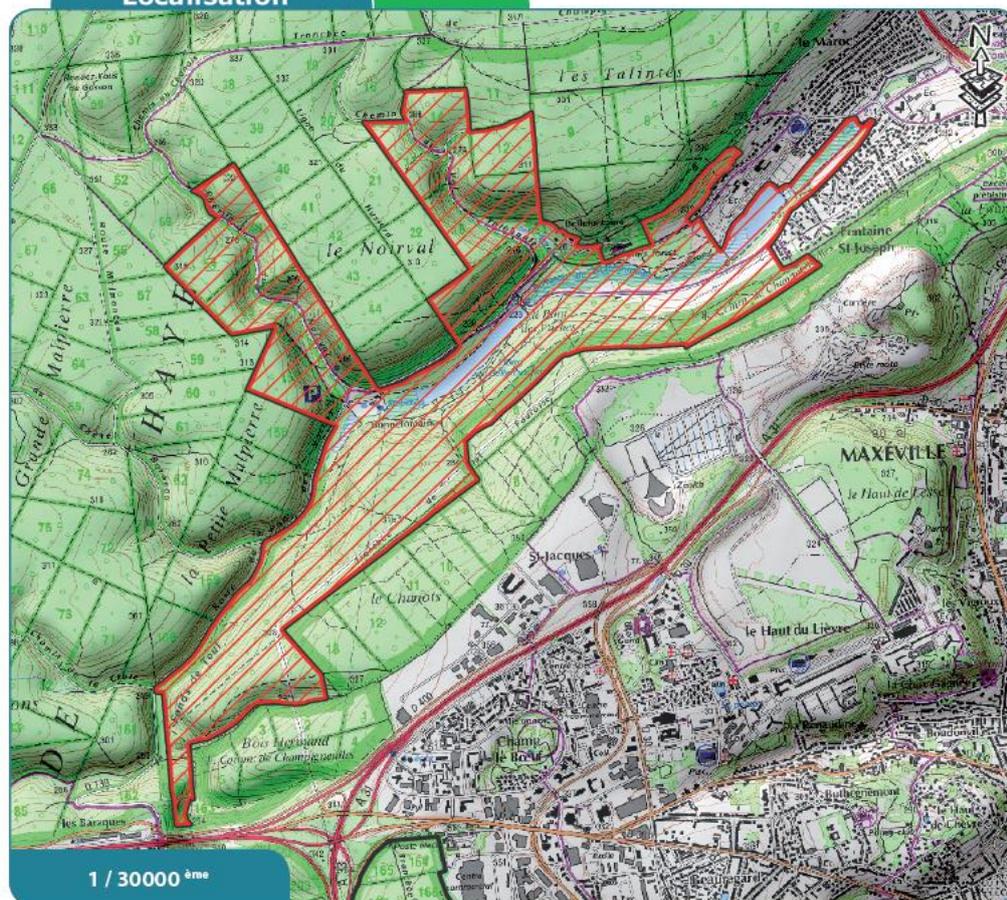
### Démarche de protection et valorisation

**Terrains protégés par acquisition ou bail :** + de 75 %

**Plan de gestion conservatoire :** oui

**Aménagé pour l'ouverture au public :** oui

### Localisation



## Patrimoine

**Biodiversité :** Ce vallon froid abrite une grande diversité d'habitats naturels qui s'articulent autour de son gradient d'humidité. Dans les zones basses, et en contact avec les étangs, se développent des zones humides remarquables (mégaphorbiaie à Reine des prés, roselières, cariçaies, ...) ainsi que des boisements humides. Les zones plus hautes se composent de prairies, de pelouses calcaires et de friches pour les espaces ouverts, et de hêtraies pour les espaces boisés. Les étangs, quant à eux, sont bien végétalisés et abritent des espèces caractéristiques comme la Prêle des eaux ou encore la Grande douve.

**Paysage :** Le Vallon de Bellefontaine est caractérisé par des versants forestiers très encaissés et par deux étangs, reliés entre eux par le ruisseau de Bellefontaine. Plusieurs unités paysagères se dégagent sur le site et apportent au visiteur une multitude d'ambiances et d'atmosphères (boisées, aquatiques, urbaines, ...).

**Hydraulique :** Inscrit dans une géologie karstique, les plans d'eau artificiels présents en fond de vallon sont alimentés en grande partie par les sources latérales. Le débit du ruisseau de Bellefontaine est soutenu par des émergences qui se tarissent progressivement en période de sécheresse prolongée. Le vallon est exploité dans le cadre de l'alimentation en eau potable des communes de Frouard et de Champigneulle.

**Archéologie / histoire / géologie :** Au XVIème siècle, trois étangs s'ajoutaient aux deux présents aujourd'hui (Meil étang et son moulin et l'Etang de la Papeterie). La pisciculture présente dans le vallon dès le XVIème siècle s'est poursuivie jusqu'aux années 2000. Parallèlement à cette exploitation, les mines, les forages, puis les captages dans le cadre des constructions des différents lotissements ont participé à détourner une partie des eaux (sources) alimentant le ruisseau de Bellefontaine et ses étangs.

**Evolution historique des milieux naturels :** Le Val de Saint-Barthélemy, autre nom du vallon de Bellefontaine, a été le lieu de nombreuses occupations au fil du temps. Mines, moulins, pisciculture, agriculture et captages d'eau en ont façonné le cadre naturel. Un arboretum avait également été développé au début du XXème siècle. Les prairies et pelouses ont régressé sur le site depuis les années 1970.

## Usage et activités sur le site

Les activités agricoles et sylvicoles dominent sur le site. Les loisirs y sont également très développés (pêche, chasse, promenade, VTT, ...) de même que les activités pédagogiques organisées par le conseil général.

## Evaluation globale

**Patrimoine naturel :** Le Vallon de Bellefontaine est l'un des plus emblématiques du département avec le recensement de 60 espèces sauvages d'importance régionale. Le ruisseau de première catégorie piscicole présente une faune caractéristique du domaine salmonicole (Lamproie de Planer, Chabot, ...) malgré l'influence des étangs. Le vallon constitue le site de reproduction du Crapaud commun le plus important de Meurthe-et-Moselle, ce qui justifie les opérations de sauvegarde engagées tous les ans. 15 espèces de chauves-souris fréquentent le vallon, dont certaines en tant que territoire de chasse (Vespertillon d'Alcatheo, V. à oreilles échanquées, Grand murin, ...). Les oiseaux remarquables illustrent les habitats aquatiques (Cincle plongeur, Martin-pêcheur d'Europe) mais aussi les forêts (Grimpereau des bois, Pic noir, ...). Huit espèces végétales patrimoniales sont également présentes avec notamment le Thélypteris des marais qui compte moins d'une dizaine de localités dans le département. Les peuplements entomologiques traduisent la qualité de l'eau du ruisseau avec la présence d'Agrion de Mercure ou encore de 9 espèces aquatiques remarquables témoignant des caractéristiques phréatiques, peu polluées, du ruisseau.

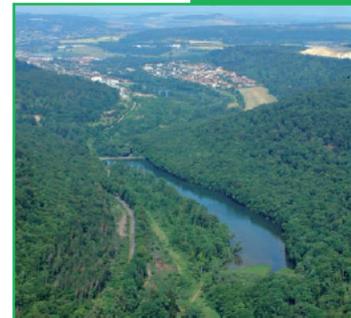
**Degré de menace :** La maîtrise foncière publique importante et la mise en œuvre du plan de gestion du site depuis 2006 concourent à la réduction des menaces pesant initialement sur le site. Malgré tout, la proximité de l'agglomération nancéenne et l'importante sensibilité de la ressource en eaux imposent une attention toute particulière.

**Potentialités d'ouverture au public :** Le site se localise à proximité de l'agglomération nancéenne, ce qui en fait un site privilégié pour la fréquentation. La commune de Champigneulle est le centre urbain le plus proche puisque ses lotissements et complexes sportifs jouxtent l'entrée du site. Un sentier pédestre balisé et aménagé existe déjà. Le site est desservi par la ligne de bus n°321 ce qui constitue un atout important en terme d'accessibilité.

## Recommandations générales

Les objectifs de gestion du site s'articulent autour de 4 axes : canaliser la fréquentation, préserver et améliorer la qualité des milieux aquatiques, favoriser l'ouverture des milieux et améliorer la qualité écologique des forêts. Dans ce contexte, ce sont 55 actions de gestion et 21 opérations d'aménagement qui sont programmées depuis 2006.

Date de mise à jour : 20/02/2013



SARL 4Vents



Y. Disac

**Pour plus d'informations sur le site et les démarches engagées :**

Conseil général de Meurthe-et-Moselle  
Service ENS et Environnement

Ville de Champigneulle

MEURTHE & MOSELLE  
CONSEIL GÉNÉRAL

Redaction : CG54 - ESOPE Conception et impression : CG54

# Vallon de la Moulaine

249 hectares

54F157

Forêt

## Informations générales

**Description :** Le vallon de la Moulaine se situe à proximité de l'agglomération de Longwy, au cœur de forêts communales et domaniales. Il se caractérise par un fond de vallon largement dominé par les boisements et les friches humides. On y note la présence d'étangs de loisir (pêche).

**Autres inventaires / classements :**  
ZNIEFF : 410008756

**Communes concernées :** Haucourt-Moulaine, Hussigny-Godbrange, Villers-la-Montagne

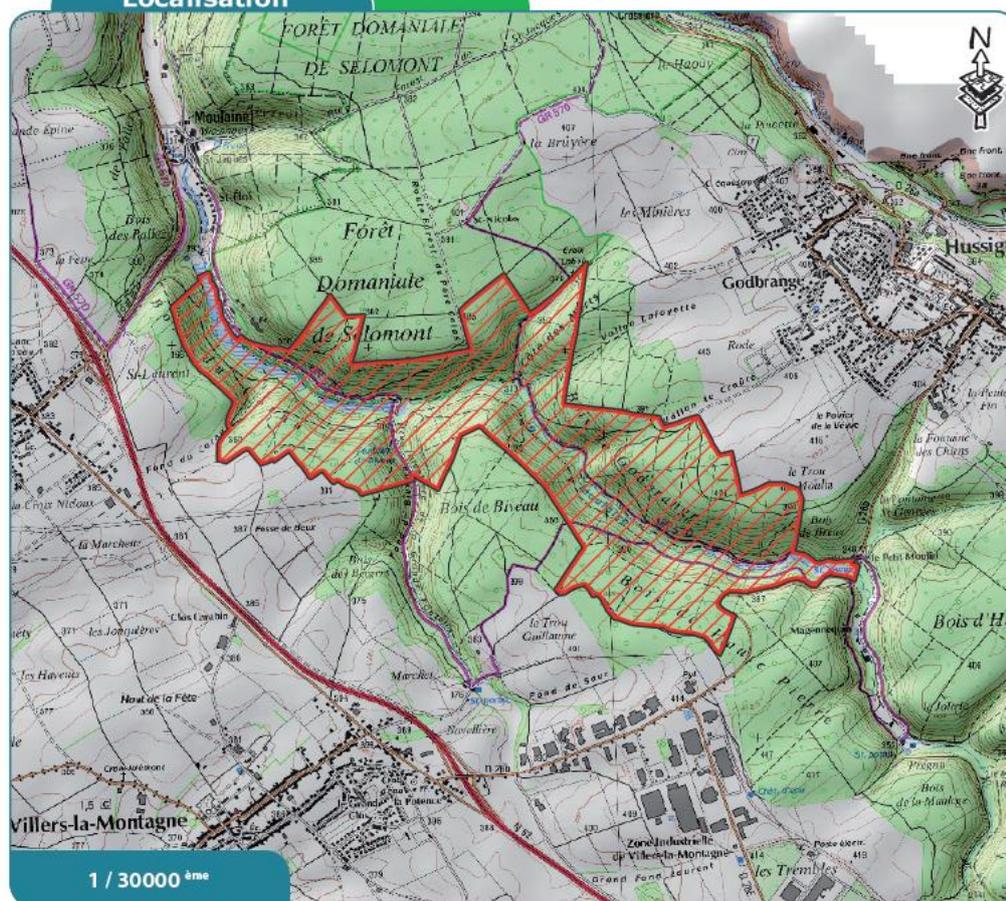
## Démarche de protection et valorisation

**Terrains protégés par acquisition ou bail :** + de 75 %

**Plan de gestion conservatoire :** oui

**Aménagé pour l'ouverture au public :** oui

## Localisation



## Patrimoine

**Biodiversité :** Les conditions écologiques particulières du site permettent l'expression d'une flore printanière typique des vallons froids telles la Lathrée écailleuse ou encore le Gagée jaune mais aussi de plantes à caractère montagnard comme le Pétaite qui forme des mégaphorbiaies en bordure de la rivière. Le site présente également une importante richesse en insectes dont la spécificité relève de la bonne qualité de l'eau de la Moulaine.

**Paysage :** Inscrite dans le plissement des coteaux calcaires, cette vallée aux versants accusés n'offre que peu de vue. Mais derrière la barrière végétale se cachent des paysages saisissants qui contrastent avec les territoires urbanisés et cultivés. La partie aval tranche nettement avec cette atmosphère forestière aux formes escarpées. On s'y promène en effet en terrain découvert, dans un secteur où les activités humaines sont plus visibles, notamment autour des étangs.

**Hydraulique :** Classée en première catégorie piscicole, la rivière serpente le plus souvent en forêt, en une multitude de petits méandres bordés d'arbres, sur alluvions calcaires. Dans le vallon, les sources incrustantes sont nombreuses, alimentant le lit mineur en permanence d'eaux fraîches et claires. Longtemps la Moulaine a été alimentée par les eaux de ruissellement extraites de la mine (eaux d'exhaures). Depuis 1988, date de l'ennoyage, le réservoir minier de Godbrange s'est progressivement rempli et c'est son débordement actuel qui contribue à alimenter la rivière.

**Archéologie / histoire / géologie :** A proximité du site, dans la forêt de Sélomont, la présence d'habitats anciens et de scories de forge est à mentionner. D'autres traces du passé sont également présentes (vestiges d'ancienne activité d'extraction minière à ciel ouvert ou ferrier, une hypogée d'époque gallo-romaine en forêt d'Hussigny-Godbrange et une nécropole à proximité de l'ermitage Saint-Nicolas à la Côte des morts). Le site est également traversé par l'ancienne voie romaine reliant Trèves à Reims.

**Evolution historique des milieux naturels :** Depuis les années 1950, les activités agricoles ont eu tendance à régresser dans le vallon avec une disparition progressive des prairies au profit de friches humides et de boisements (déprise agricole). Vient ensuite une période d'aménagement de la vallée, surtout dans sa partie aval, avec la création de nombreux étangs à usage récréatif.

## Usage et activités sur le site

Les activités de loisirs sont importantes dans le vallon (promenade, VTT, pêche dans les étangs...) qui constitue le poumon vert des communes du secteur. Les versants boisés sont quant à eux voués à l'exploitation forestière alors qu'une bonne partie du fond de vallon est réglementé au titre des captages en eau potable de l'agglomération de Longwy.

## Evaluation globale

**Patrimoine naturel :** Le vallon de la Moulaine représente sans nul doute le vallon froid le plus emblématique du Pays-Haut. Les principales composantes de son patrimoine naturel résident dans les importantes populations d'espèces floristiques vernalles, dont certaines sont très rares pour le département. La bonne qualité des eaux de la Moulaine favorise les populations piscicoles (Truite, Chabot). De même, les amphibiens trouvent dans l'abondance des sources sur le site autant de zones de reproduction favorables, c'est le cas de la Salamandre tachetée notamment. De plus les insectes aquatiques sont également bien représentés avec 6 espèces d'importance régionale directement liées au lit mineur, trouvant dans le vallon des conditions écologiques favorables tout au long de leur cycle biologique.

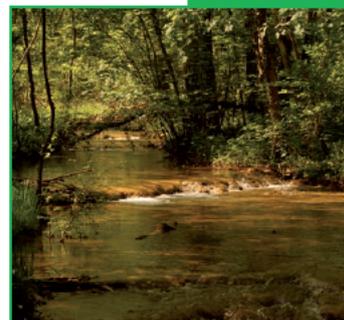
**Degré de menace :** L'exploitation des boisements alluviaux présents en bordure de la Moulaine pourrait avoir comme conséquence la forte régression des espèces vernalles et détruire un habitat naturel rare et propice à de nombreuses espèces animales.

**Potentialités d'ouverture au public :** Le site présente de grandes potentialités d'ouverture, avec notamment la présence d'un sentier balisé tout au long de la vallée.

## Recommandations générales

La préservation du site doit passer par une gestion raisonnée des boisements, en fond de vallon et sur les coteaux (îlots de vieillissement, de sénescence, conservation des arbres à cavités, des bois morts, ...). La gestion qualitative et quantitative de l'eau représente également un enjeu important du site au travers de la gestion écologique des étangs ou encore de la protection des zones de source.

Date de mise à jour : 30/01/2013



M. Grosjean



M. Grosjean

**Pour plus d'informations sur le site et les démarches engagées :**

Conseil général de Meurthe-et-Moselle  
Service ENS et Environnement

MEURTHE & MOSELLE  
CONSEIL GÉNÉRAL

Redaction : CG54 - ESOPE Conception et Impression : CG54

# Coteaux de Vandéleville

196 hectares

54F4

Forêt

## Informations générales

**Description :** Le site se compose de boisements forestiers sur les coteaux calcaires de la Forêt Domaniale et communale de Vandéleville et du Bois de la Conge sur Fécocourt. Les forêts s'y développent sur sols pentus et éboulis, conférant au site un paysage remarquable.

**Autres inventaires / classements :**

ZNIEFF : 410020022 Natura 2000 : FR4100177

**Communes concernées :** Vandéleville, Fécocourt

## Démarche de protection et valorisation

**Terrains protégés par acquisition ou bail :** + de 75 %

**Plan de gestion conservatoire :** oui

**Aménagé pour l'ouverture au public :** oui

## Localisation



## Patrimoine

**Biodiversité :** La mosaïque d'habitats forestiers qu'abrite le site est directement corrélée à la topographie locale et au substratum géologique. En effet, sur les plateaux se développe la hêtraie neutrophile à Asperule odorante, avec ensuite dans la déclinaison de la pente, des formations dominées par le Tilleul et l'Erable sycamore, sur éboulis grossiers et cailloux, surmontées de falaises.

**Paysage :** Trois buttes dont le couvert végétal accentue la physionomie du territoire entourent le village de Vandeléviller. Les forêts sur blocs calcaires présentent une originalité forte et interpellent le visiteur peu habitué à se retrouver devant de telles infrastructures naturelles. La haute valeur paysagère communale est reconnue en 1983 par l'inscription du site à l'inventaire régional sous le nom «totalité du territoire de la commune de Vandeléviller». Le site appartient au Paysage Naturel Sensible «Saintois».

**Hydraulique :** A noter la présence ponctuelle de résurgences calcaires au sein du massif forestier.

**Archéologie / histoire / géologie :** Aux lieux-dits du «Bois Framont» et du «Bois de la Conge», on note la présence de deux camps romains avec vestiges gallo-romains situés sur des éperons barrés en forêt. Ils faisaient vraisemblablement partie d'un système de défense plus vaste, incluant la colline de Sion et celles environnantes. Des empièvements probablement utilisés comme limites séparatives de parcelles (structures agraires fossiles des époques gallo-romaines ou médiévales) existent en de nombreux endroits en forêt. Des bornes entre les anciennes forêts royales (FD de Vandeléviller) et ducales (FC de Vandeléviller) gravées de la fleur de lys d'un côté et de la croix de Lorraine de l'autre attestent de cette séparation. Le château des Cardon-Vidampierre, pour qui la terre de Vandeléviller fut érigée en comté en 1723, trône au milieu du village. A noter aussi la présence de l'église Saint-Léger, de style romane, qui comporte une crypte qui servit de sépulture au début du XVII<sup>ème</sup> siècle.

**Evolution historique des milieux naturels :** La présence de forêts naturelles sur le site doit remonter à plusieurs siècles.

## Usage et activités sur le site

Les principales activités notées sur le site correspondent à l'exploitation sylvicole.

## Evaluation globale

**Patrimoine naturel :** Les habitats naturels sur éboulis grossiers représentent l'enjeu majeur du site, ces écosystèmes qui bénéficient d'une démarche de protection à l'échelle européenne, sont très rares à l'échelle de la région. Des espèces végétales particulières s'y développent, notamment des mousses d'importance régionale. Les forêts jouent également un rôle fondamental pour les populations de chauves-souris du territoire, apportant des territoires de chasse aux espèces utilisant les gîtes du secteur (Petit rhinolophe, Grand murin, ...), 11 taxons différents étant notés sur le site parmi les 22 présents en Lorraine. Les cortèges d'oiseaux sont quant à eux tout à fait caractéristiques des forêts avec par exemple l'Autour des palombes.

**Degré de menace :** Toute modification des modes de gestion forestière pourrait avoir des conséquences néfastes sur les habitats de pente jugés très fragiles.

**Potentialités d'ouverture au public :** Le site présente de fortes potentialités d'ouverture en raison de la présence de sentiers forestiers. Le sentier de la Vierge est également fréquemment utilisé par les promeneurs. A noter la présence de rochers affleurant formant de petites falaises. Un sentier d'interprétation en cours de réalisation invite le promeneur à découvrir la biodiversité de la Tarpe et des coteaux ainsi que le patrimoine historique et paysager de ce village lorrain préservé.

## Recommandations générales

La mise en place de modalités de gestion sylvicoles adéquates devrait favoriser le maintien des habitats naturels et des espèces animales et végétales associées : favoriser les essences autochtones, mélanger les essences dans les parcelles, gestion par futaie irrégulière avec maintien des arbres à cavités, morts ou sénescents, ...

Date de mise à jour : 30/01/2013



ESOPE



ESOPE

**Pour plus d'informations sur le site et les démarches engagées :**

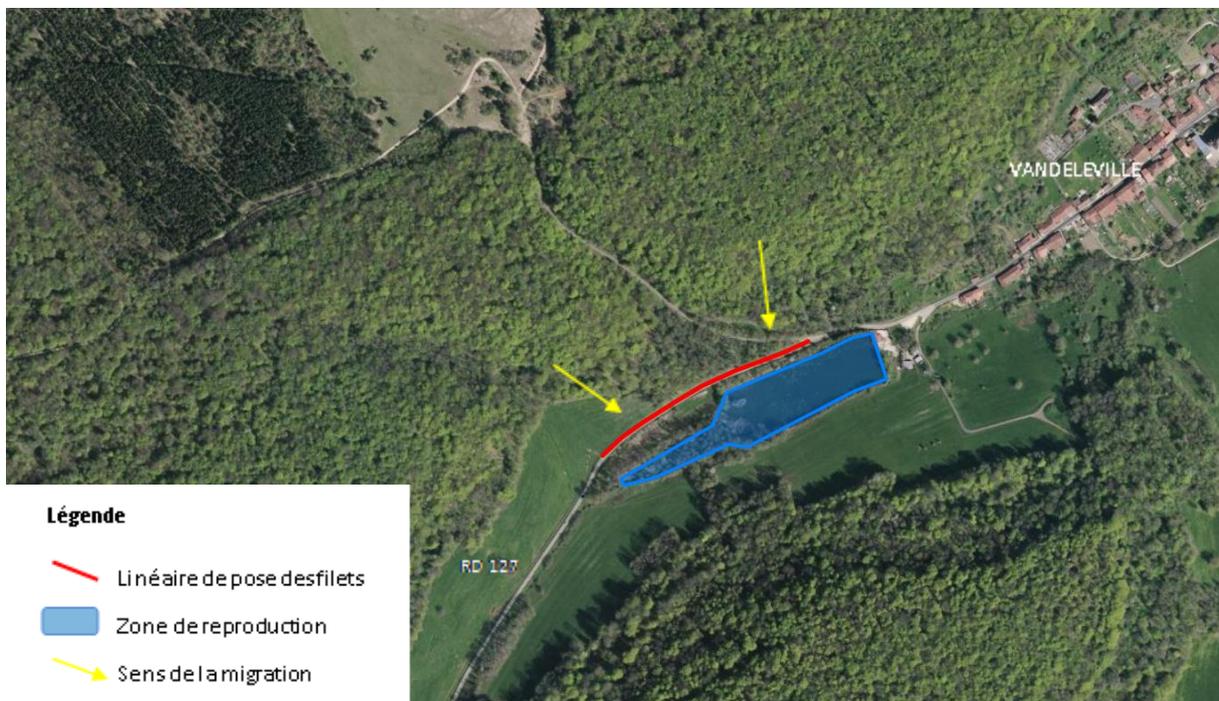
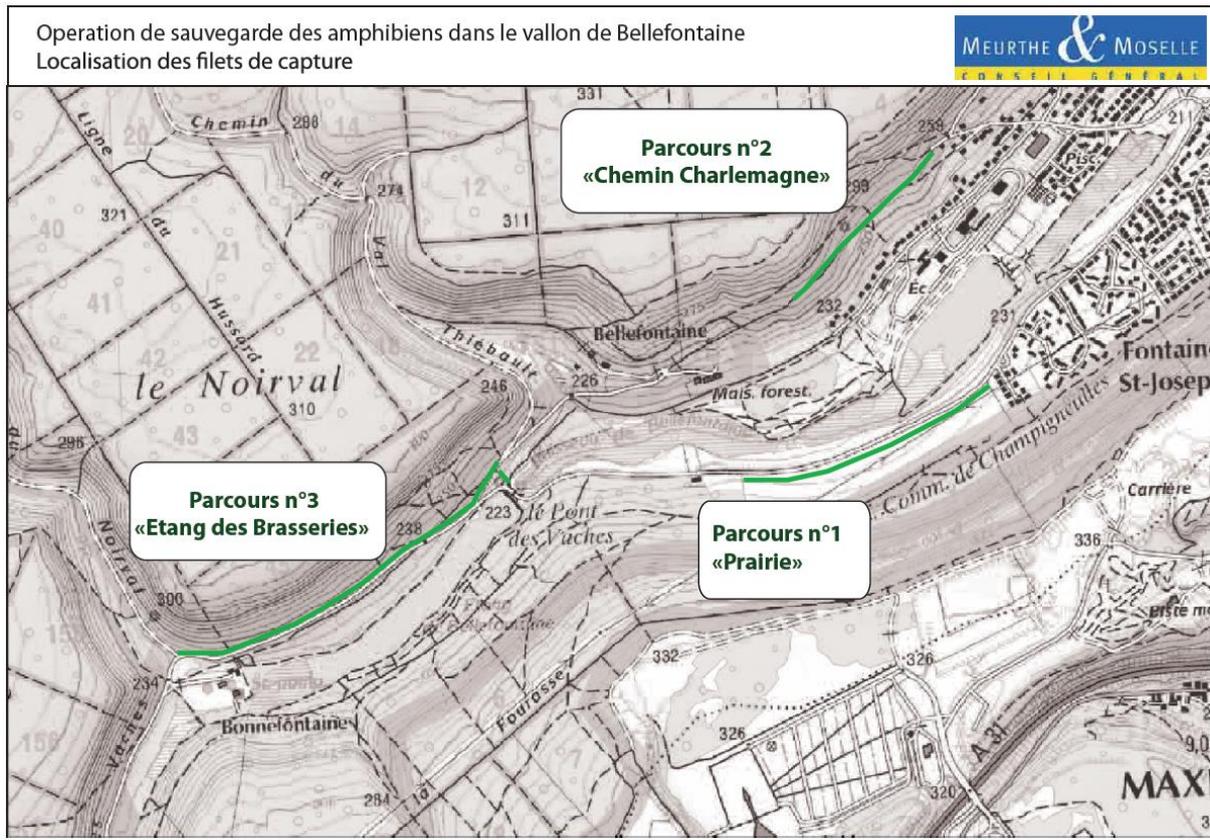
Conseil général de Meurthe-et-Moselle  
Service ENS et Environnement

Commune de Vandeléviller

MEURTHE & MOSELLE  
CONSEIL GÉNÉRAL

Rédaction : CG54 - ESOPE Conception et impression : CG54

## Annexe 2 : Implantations des dispositifs de capture



ENS des Coteaux de Vandelévillle

### Annexe 3 : Exemple de tableau de suivi (extraction - ENS du Vallon de Bellefontaine)

Date :	Ramasseur :
--------	-------------

Espèces /sexes	Secteur de la prairie											
	Pot 1	Pot 2	Pot 3	Pot 4	Pot 5	Pot 6	Pot 7	Pot 8	Pot 9	Pot 10	Pot 11	Pot 12
Crapaud mâle												
Crapaud femelle												
Grenouille rousse mâle												
Grenouille rousse femelle												
Salamandre mâle												
Salamandre femelle												
Triton alpestre mâle												
Triton alpestre femelle												
Triton palmé mâle												
Triton palmé femelle												
Autres												

Espèces /sexes	Secteur de la prairie											
	Pot 13	Pot 14	Pot 15	Pot 16	Pot 17	Pot 18	Pot 19	Pot 20	Pot 21	Pot 22	Pot 23	Pot 24
Crapaud mâle												
Crapaud femelle												
Grenouille rousse mâle												
Grenouille rousse femelle												
Salamandre mâle												
Salamandre femelle												
Triton alpestre mâle												
Triton alpestre femelle												
Triton palmé mâle												
Triton palmé femelle												
Autres												

Espèces /sexes	Secteur de la prairie									
	Pot 25	Pot 26	Pot 27	Pot 28	Pot 29	Pot 30	Pot 31	Pot 32	Pot 33	Pot 34
Crapaud mâle										
Crapaud femelle										
Grenouille rousse mâle										
Grenouille rousse femelle										
Salamandre mâle										
Salamandre femelle										
Triton alpestre mâle										
Triton alpestre femelle										
Triton palmé mâle										
Triton palmé femelle										
Autres										